



→ Invitation presse

Pour le mardi 12 janvier 2010



Reconnaissance du patrimoine immatériel breton La Région soutiendra la candidature auprès de l'UNESCO

En décembre 2008, Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional, avait clos « les rencontres du patrimoine culturel immatériel de Bretagne », organisées par Dastum, en exprimant clairement le souhait que cette richesse dansée, sonnée, chantée ou contée, puisse être officiellement reconnue par l'UNESCO.

Dans l'intervalle, Dastum a poursuivi son travail de valorisation et abouti à un document intitulé « *Appel à la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel de Bretagne* », que les grandes associations et fédérations culturelles ont déjà approuvé mais qui s'adresse en premier lieu aux élus bretons. Le Président de la Région sera le premier à en prendre connaissance mardi prochain.

L'objectif des acteurs culturels bretons, réunis autour de Dastum, est de voir les collectivités s'engager en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine, dit PCI, et la Région soutenir la candidature de la Bretagne -portée par l'Etat- auprès de l'UNESCO. L'enjeu serait de faire inscrire sur les deux listes représentatives certains des éléments les plus importants de ce patrimoine comme le fest noz ou les gwerzioù.

La convention de l'UNESCO

Selon cette convention datant de 2003, le patrimoine culturel immatériel recouvre de nombreuses pratiques, représentations et expressions orales, traditions festives et rituelles, savoir-faire liés à l'artisanat, aux paysages et, en Bretagne, aux activités maritimes.



Conférence de presse

Mardi 12 janvier à 12h15 au Conseil régional, 283 av du gal Patton, à Rennes,

en présence de

Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne,
Charles Quimbert, directeur de Dastum,
et **Annie Ebrel**, chanteuse.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr